

2018

# Déchetterie de Bonnervo Pré-diagnostic Faune-flore



Cyrille blond  
Expert naturaliste

## Objectif du pré-diagnostic faune-flore

Ce pré diagnostic a pour vocation de **déceler d'éventuels enjeux faune flore afin qu'ils soient pris en considération dans l'aménagement**. Il n'a pas pour but d'effectuer un relevé faunistique et floristique complet. Par contre si des sensibilités s'avéraient potentielles, il peut être recommandé d'effectuer des investigations supplémentaires ciblées.

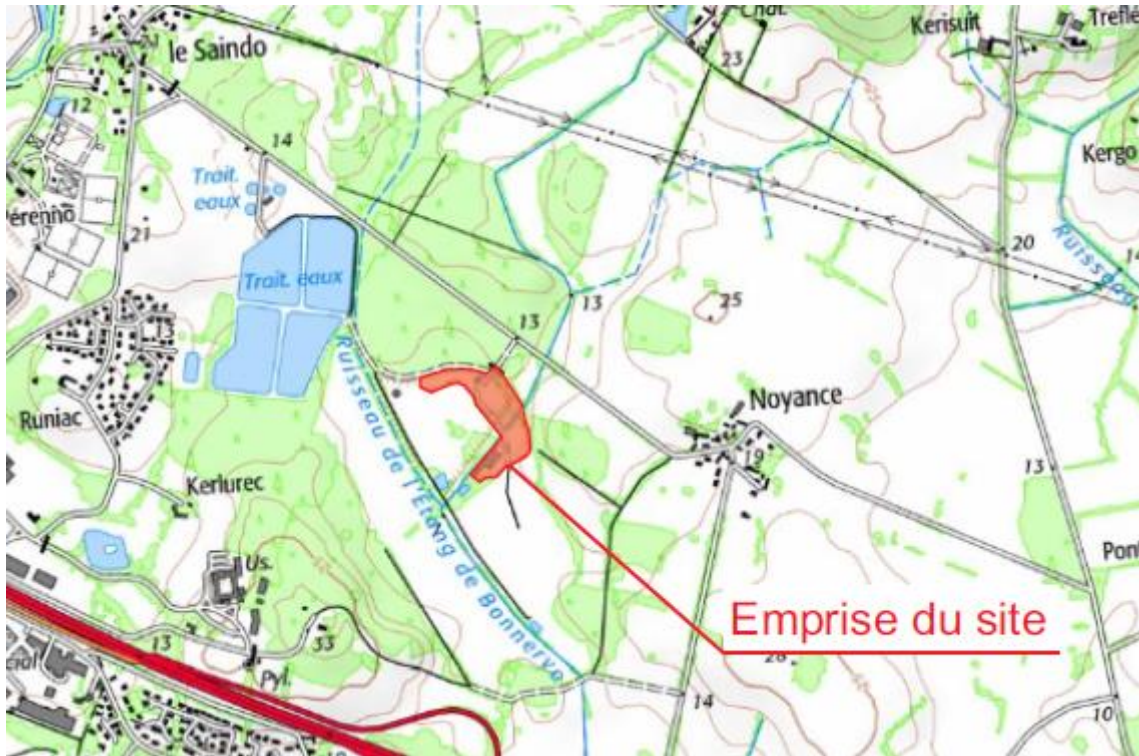


Figure 1 : Localisation et emprise du projet

Déroulement de la prospection de terrain sur 2 matinées :

- 3 heures le 23 février 2018. Températures basses de 0 à 8°C. ensemble du site et ses ordures parcourues à pied en compagnie de Gladys DIQUELOU et Mathilde LE BOULCH du BE INOVADIA.
- 2 heures le 13 mars. Temps ensoleillé, température 11°C

## Méthodes d'inventaires et difficultés rencontrées

### Milieus naturels et flore

Du fait des milieux présents et des faibles potentialités liées aux milieux naturels et à la flore, l'expertise de terrain s'est principalement concentrée sur l'identification des grands habitats. L'inventaire de la flore n'est pas exhaustif.

### Faune

#### Amphibiens

Les prospections ayant été réalisées en début de la période favorable au relevé des amphibiens.

#### Oiseaux

Les oiseaux ont été recherchés par une prospection visuelle et auditive sur l'ensemble de la zone d'étude en début de matinée, période correspondant au pic d'activité de la majorité des espèces. L'époque correspondant à la fin de l'hiver ne permet pas un recensement exhaustif.

#### Mammifères

La prospection des Mammifères sur le site s'est faite par une prospection visuelle et par la recherche d'indices de présence (empreintes, fèces, reste de repas, ...).

**Ce pré-diagnostic ne prétend pas être exhaustif vis-à-vis du recensement de la biodiversité.**

## Evaluation de la sensibilité du périmètre du projet

### Flore

La consultation de la base de données du Conservatoire Botanique national de Brest fait état de 410 espèces recensées sur l'ancienne commune de Theix.

Parmi les espèces recensées dans la période contemporaine, quatre présentent un statut de protection : le Fluteau nageant (*Luronium natans*), le Peucedan officinal (*Peucedanum officinale*), la Pilulaire (*Pilularia globulifera*) et le Sédum cespiteux (*Sedum caespitosum*). Les habitats spécifiques de ces espèces n'ont pas été observés au sein du périmètre du projet.

10 autres espèces non protégées mais rares ou menacées inscrites sur liste rouge UICN sont signalées sur la commune : Ammi élevé (*Ammi majus*), Souci des champs (*Calendula arvensis*), Laïche des marais (*Carex acutiformis*), Souchet brun (*Cyperus fuscus*), Petit Scirpe (*Eleocharis parvula*), Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*), Scolyme d'Espagne (*Scolymus hispanicus*), Châtaigne d'eau (*Trapa natans*). Le périmètre de la déchetterie ne comporte pas d'habitats favorable au développement de ces espèces.

La zone concernée par le projet présente des milieux fortement anthropisés dont les sols sont riches en éléments nutritifs. **Les potentialités de présence de plantes protégées ou présentant un enjeu de conservation y est faible.**

L'inventaire de terrain (*voir liste en annexe*) ne révèle pas d'espèces protégées ou inscrites sur une liste rouge.

Quelques espèces invasives ont été notées : Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), Laurier sauce (*Prunus nobilis*), Arbre à papillon (*Buddleia davidii*), Souchet robuste (*Cyperus eragrostis*), Vergerette à fleurs nombreuses (*Conyza floribunda*), Onagre (*Oenothera sp.*). La liste est probablement incomplète.



Figure 2 : localisation de quelques plantes invasives (Fond de carte source Google map)

## Milieux naturels

Le site comporte des milieux de prairie mésophile eutrophe, une végétation de friche nitrophile, une pelouse tondue et des zones sans végétation qui présents sur le site ne présentent pas d'enjeu particulier. En outre d'autres habitats comme le ruisseau qui traverse la déchetterie, les mares et les prairies moyennement humides sont des zones humides au sens de la loi sur l'eau qu'il convient de ne pas impacter.



Figure 3 : prairie mésophile



Figure 4 : prairie moyennement humide eutrophe



Figure 6 : sol sans végétation



Figure 5 : Ruisseau recevant des déchets portés par le vent : papiers, plastiques, polystyrènes, ...



Figure 7 : Habitats de milieux humides

## Faune

### Avifaune

Sur le site de la déchetterie, les possibilités de nidification de l'avifaune sont limitées aux quelques haies présentes. La majorité des individus fréquentant le site nichent à l'extérieur.

La zone d'apport de déchets vert est très fréquentée par les passereaux qui viennent y chercher de la nourriture : Pinson des arbres, Rouge gorge, Merle noir, Accenteur mouchet ..., des corvidés tel la Corneille noire ou des Colombidés comme le Pigeon ramier.

Sur les 18 espèces observées 15 sont protégées et une seule, **le Bouvreuil pivoine présente un enjeu fort de conservation en période de nidification**. L'espèce est classée « vulnérable » dans les listes rouges nationales et régionales. Toutefois la nidification de l'espèce sur le site reste à prouver mais elle est possible car des males chanteur ont été entendus.

Espèces	Nom Scientifique	Prot France	Liste rouge nicheur France 2016	Liste rouge hivernant France 2011	Liste rouge passage France 2011	Liste rouge Bretagne 2015 (nicheurs)	Responsabilité Bretagne 2015 (nicheurs)
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LC	NA		LC	Mineure
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN		NA	NA	LC	Mineure
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN		NA		LC	Mineure
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	<b>VU</b>	NA	–	<b>VU</b>	<b>Élevée</b>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	ch		LC	NA	LC	Modéré
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC	NA	LC	Mineure
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LC	–	–	LC	Mineure
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	PN	LC	NA	NA	LC	Mineure
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LC	–	NA	LC	Mineure
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	PN	LC	–	NA	LC	Mineure
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LC	NA	NA	LC	Mineure
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LC	NA		LC	Mineure
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	LC	–	–	LC	Mineure
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	ch	LC	LC	NA	LC	Mineur
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LC	NA	NA	LC	Mineure
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LC	NA	NA	LC	Mineure
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN		NA	NA	LC	Mineure
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LC	NA		LC	Mineure

Légende : PN= protection nationale, ch=chassable, LC= préoccupation mineure, NA= non applicable, VU= vulnérable

## Mammifères

Des indices de fréquentation certaine du site de la déchetterie par le Chevreuil, le Ragondin et le Renard roux ont été relevés. Le sanglier est également signalé occasionnellement.

La présence de Campagnol agreste ou souterrain (*Microtus agrestis/subterraneus*) est également potentielle en bordure du ruisseau au vu des indices relevés.



Figure 8 : Empreinte de Chevreuil dans la déchetterie

Le ruisseau qui traverse la déchetterie a été prospecté afin de rechercher des indices de présence des mammifères semi-aquatiques protégés et connus sur la commune (GMB, 2015) : la Loutre (*Lutra lutra*), le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), le Crossope aquatique (*Neomys fodiens*). Espèces dont la présence est attestée sur la commune. Aucun indice n'a été relevé ce qui ne veut toutefois pas témoigner de l'absence de ces espèces au niveau du ruisseau. Le tronçon du cours d'eau qui traverse la déchetterie semble peu favorable à l'accueil de la Loutre et du Campagnol amphibie pour la reproduction mais il peut constituer un habitat de transit pour ces deux espèces.

Le pré-diagnostic ne permet pas de rechercher les chauves-souris. Le site de la déchetterie est à priori peu favorable en tant que site de chasses pour les chauves-souris. En outre le cours d'eau bordé d'arbres est potentiellement un corridor de déplacement et de chasse pour les chauves-souris.

Le grand entrepôt qui doit être détruit et qui sert de lieu de stockage de déchets d'entreprise est défavorable à l'accueil de chauves-souris en hivernage, reproduction ou migration.

L'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) est présent dans la lande boisée attenante au site dans sa partie nord, aussi des individus de l'espèce peuvent pénétrer dans le périmètre de la déchetterie. Cette espèce bénéficie d'une protection nationale. Le projet n'impact pas l'habitat de l'espèce.

## Amphibiens

Les prospections ont permis de recenser trois **espèces protégées** au niveau national. Des pontes de **Grenouille agile** (*Rana dalmatina*) ont été observés dans deux mares et dans deux fossés interne au site (près du dégrilleur et fossé près de la zone de dépôt de déchets verts). Le nombre de ponte peu élevé (moins de 10) indique une population faible. Pour cette espèce, la protection concerne l'espèce et aussi son habitat de vie.

Quelques larves de Salamandre tachetée sont présentes dans un fossé du site près de la zone de dépôt de déchets verts. Une seule ponte de Crapaud épineux a été découverte dans le ruisseau.





Figure 9 : une des mares attenantes à la déchèterie



Figure 10 : ponte de Grenouille agile dans un fossé recevant des déchets plastiques et aux eaux montrant des irisations d'hydrocarbure

Nom français	Nom scientifique	Protection France	Liste rouge nationale <sup>1</sup>	Liste rouge Bretagne <sup>5</sup>	Responsabilité biologique régionale <sup>5</sup>
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art. 3	Préoccupation mineure	Préoccupation mineure	Mineure
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Art. 3	Préoccupation mineure	Préoccupation mineure	<b>Elevée</b>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Art. 2	Préoccupation mineure	Préoccupation mineure	Mineure

Tableau 1 : Liste des espèces de batraciens observés sur le site avec leur statut de protection et de conservation

### Insectes

Les milieux semi-naturels présents sur le site ne sont pas favorables aux espèces de papillons de jour protégés connus en Bretagne ni aux espèces à fort enjeu de conservation connus en Bretagne.

Concernant les libellules, le cours d'eau n'est pas favorable à l'Agrion de mercure, espèce protégée au niveau national.

Les indices de présence des insectes saproxylophages protégés au niveau national, c'est à dire des insectes consommateurs de bois mort, et connus en Bretagne ont été

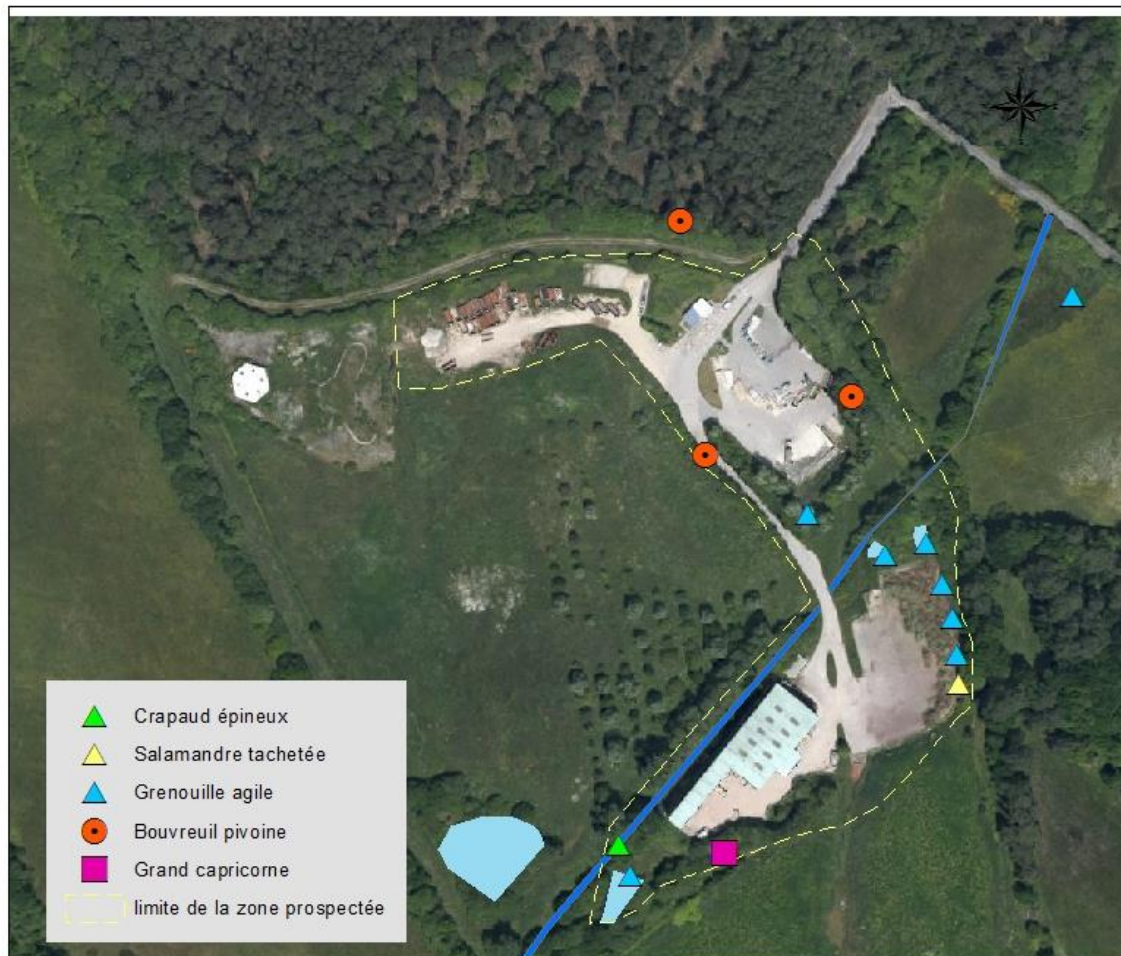


Figure 11 : arbre abritant le Grand capricorne

<sup>1</sup> UICN France, MNHN & SHF, 2015. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

recherchés (Grand capricorne, Pique prune, Rosalie des Alpes).

**Un vieux chêne a été observé avec des indices de présence de Grand capricorne** (cavités larvaires sous écorce et trous de sortie des adultes). L'arbre semble encore habité par l'espèce au vu de la présence de poussières de bois mort sortant des trous. Ce chêne est à l'extérieur du périmètre du projet mais sa proximité nécessite de le signaler afin qu'il ne soit pas impacté en phase chantier et lors de l'entretien courant du site et de ses abords.



Localisation des espèces protégées à enjeu de conservation sur le site

## Bilan des enjeux et recommandations

Groupe biologique étudié	Enjeu écologique vis-à-vis du projet	Évaluation du niveau de l'enjeu écologique	Contraintes réglementaires	Recommandations
Flore	Aucun	Absence		
Plantes invasives				Procéder à un enlèvement de ces espèces avant chantier en évitant leur dissémination. En priorité Herbe de la Pampa, Arbre à papillon, Laurier sauce, Souchet robuste.
Milieux humides	<b>Certain</b>	Fort	Loi sur l'eau	Evitement d'impact, balisage en phase chantier
Ruisseau	<b>Certain : Milieu aquatique</b>	Fort	Si pollution du cours d'eau Loi sur l'eau, Natura 2000	Evitement d'impact : précautions en phase chantier Mesures techniques et aménagements à prévoir pour éviter le ruissellement des eaux de la route et de la déchetterie dans le ruisseau. Pose d'un grillage en bordure du cours d'eau afin de limiter l'envol de déchets vers le ruisseau
Amphibiens	<b>Certain : Grenouille agile</b> Potentiel : Triton palmé, salamandre tacheté, Crapaud épineux	Fort	Potentielle si impact sur individu d'espèce protégé ou sur habitat de ponte	La solution d'évitement d'impact est privilégiée. En phase chantier : Éviter tout risque d'écrasement des amphibiens, éviter tout risque de pollution ou toute atteinte au site de ponte (mare, fossé) Recommandations : choisir des dates de chantier en dehors de la période de reproduction des amphibiens et en dehors de la période de la sortie de l'eau des jeunes. <b>Les périodes à éviter pour le chantier s'étale de février à mars et le mois de juin.</b> Suivi du chantier par un écologue qui peut déplacer les individus qui seraient en divagation sur le site
Mammifères	<b>Potentiel : Mammifères semi-aquatiques</b> (Loutre, campagnol amphibie, Crossope aquatique)		Si pollution du cours d'eau	Evitement d'impact : précautions en phase chantier Mesures techniques et aménagements à prévoir pour éviter le ruissellement des eaux de la route et de la déchetterie dans le ruisseau
Avifaune	<b>Certain : Passereaux nicheurs dont Bouvreuil pivoine</b>	Fort	Potentielle si impact sur individu d'espèce	Evitement d'impact : pas d'abattage ou débroussaillage en période de nidification des oiseaux Vérifier si le Bouvreuil niche dans les haies qui doivent être coupées pour envisager une compensation éventuelle
Insectes	<b>Certain : Grand capricorne</b>	Fort	Potentielle si arbre impacté	Signalement de la sensibilité de l'arbre en phase chantier et au gestionnaire du site

Le ruisseau traversant la déchetterie est un affluent de l'étang de Bonnervo qui se jette dans le chenal de Saint-Léonard en amont de la rivière de Noyal. Toute pollution des eaux en provenance de la déchetterie et impactant ce ruisseau aboutirait en rivière de Noyal donc en fond du Golfe du Morbihan classé Natura 2000 (ZPS et ZSC) et accueillant une réserve naturelle nationale (RNN des marais de Séné). A ce titre, il est possible que la DDTM demande une étude d'incidence Natura 2000.

A noter que le ruisseau de l'Etang de Bonnervo, et ses affluents ont été classés en frayères à Lamproie de Planer et font l'objet de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2015 délimitant les zones de frayères du Morbihan en application du R.432-1 du Code de l'environnement. La Lamproie de Planer est un poisson protégé au niveau national et fait aussi l'objet d'une réglementation européenne (Annexe II de la Directive habitats).

## Annexe

**Liste des espèces végétales observées.** La nomenclature suit celle du *Référentiel des Noms d'usage de la Flore de l'Ouest de la France (RNFO)* du CBN Brest.

<i>Nom vernaculaire</i>	<i>Nom scientifique</i>	prot	Liste rouge
Agrostis de Murbeck	<i>Agrostis x murbeckii</i>		
Agrostis stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>		
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>		
Arbre à papillon	<i>Buddleia davidii</i>		
Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>		
Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>		
Avoine élevée	<i>Arrhenatherum elatius</i>		
Callitriche	<i>Callitriche sp.</i>		
Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>		
Cardère	<i>Dipsacus fullonum</i>		
Carotte sauvage	<i>Daucus carota subsp. carota</i>		
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>		
Chêne pédoncule	<i>Quercus robur</i>		
Chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i>		
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>		
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>		
Euphorbe des jardins	<i>Euphorbia peplus</i>		
Euphorbe épurge	<i>Euphorbia lathyris</i>		
Fenouil	<i>Foeniculum vulgare</i>		
Fétuque élevée	<i>Festuca arundinacea</i>		
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>		
Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>		
Fumeterre des murs	<i>Fumaria muralis</i>		
Gaillet aparine	<i>Galium aparine</i>		
Gaillet mou	<i>Gallium mollugo</i>		
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>		
Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>		
Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>		
Grande cigue	<i>Conium maculatum</i>		
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>		
Grande pervenche	<i>Vinca major</i>		
Herbe de la Pampa	<i>Cortaderia selloana</i>		
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>		
Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>		
Iris jaune	<i>Iris pseudacorus</i>		
Jacinthe d'Espagne	<i>Hyacinthoides hispanica</i>		
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>		
Jonquille	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>		
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>		
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>		
Laurier sauce	<i>Prunus nobilis</i>		
Lierre	<i>Hedera helix</i>		
Lin	<i>Linum bienne</i>		
Linaire cymbalaire	<i>Cymbalaria muralis</i>		
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos cuculi</i>		
Massette	<i>Typha latifolia</i>		
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>		
Énanthe safranée	<i>Oenanthe crocata</i>		
Onagre	<i>Oenothera sp.</i>		
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		

Oseille des près	<i>Rumex acetosa</i>		
Panais	<i>Pastinaca sativa</i>		
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>		
Paturin annuel	<i>Poa annua</i>		
Picride fausse épervière	<i>Picris hieracioides</i>		
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>		
Plantain corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>		
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		
Polypode	<i>Polypodium interjectum</i>		
Porcelle	<i>Hypochaeris radicata</i>		
Primevère	<i>Primula vulgaris</i>		
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>		
Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>		
Renoncule petite douve	<i>Ranunculus flammula</i>		
Ronce	<i>Rubus sp.</i>		
Rumex crépu	<i>Rumex crispus</i>		
Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>		
Scrophulaire à feuilles de Scorodoine	<i>Scrophularia scorodonia</i>		
Séneçon vulgaire	<i>Senecio vulgaris</i>		
Souchet robuste	<i>Cyperus eragrostis</i>		
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>		
Vergerette à fleurs nombreuses	<i>Conyza floribunda</i>		
Vesce	<i>Vicia sativa</i>		

**Prot** : espèce protégée au niveau européen, national, régional ; **liste rouge** : espèce inscrite sur une liste rouge nationale, armoricaine, régionale

## Documentation

- BRETAGNE VIVANTE, 2017. Atlas provisoire de répartition des odonates de Bretagne.
- BRETAGNE ENVIRONNEMENT, BRETAGNE VIVANTE, GOB, ONCFS, LPO, GEOCA, UICN, 2015. Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale. Oiseaux nicheurs et Oiseaux migrateurs de Bretagne.
- CSRPN, 2015. Liste rouge régionale et responsabilité biologique régionale. Reptiles et batraciens de Bretagne. Bretagne Environnement, Bretagne Vivante, UICN.
- DÉPARTEMENT DU MORBIHAN. 2015. Inventaires relatifs aux frayères et aux zones d'alimentation ou de croissance de la Faune piscicole au sens du 1.432-3 du code de l'environnement. Liste des espèces fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement
- GMB, 2015. Atlas des mammifères de Bretagne. Locus Solus.
- GOB (coord.), 2012. Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Groupe Ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor. Delachaux et Niestlé, 512 p.
- LEDAN, D. (Coord.) Atlas des mammifères terrestres. 2007-2009. Projet de Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. 231 p.
- LE GARFF B. (Coord.), 2014. Atlas des amphibiens et des reptiles de Bretagne et de Loire-Atlantique. Penn Ar Bed n°216, 217, 218 : 200p.
- MAGNANON S. & coll., 1993. Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du massif Armoricaïn. ERICA, (4) 1993.
- QUERE E., RAGOT R., GESLIN J., MAGNANON S. 2011. Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne. Conservatoire Botanique National de Brest, 32 p.
- UICN France, MNHN, Opie & Sfo, 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre libellules de France métropolitaine. Rapport d'évaluation. Paris, France.
- UICN, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. Liste rouge des oiseaux menacés de France. Paris, France.